



ANNÉE SCOLAIRE :  
20..... / 20.....

DIRECTION ÉDUCATION ET PARENTALITÉ  
15 rue Jean Jaurès 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
ESPACE FAMILLES ☎ 02 51 81 87 23 - VIE SCOLAIRE ☎ 02 51 81 87 18 ou 19

[espace.familles@lachellesurerdre.fr](mailto:espace.familles@lachellesurerdre.fr)

# FICHE D'INSCRIPTION A L'ÉCOLE PUBLIQUE

❶ a) **Votre enfant n'aura pas 3 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours ?** son inscription à l'école maternelle n'est pas systématique et sera sur liste d'attente. Les places sont limitées, selon le projet pédagogique de l'école, et réservées exclusivement aux enfants issus du périmètre scolaire. b) **Vous n'habitez pas la Chapelle-Sur-Erdre ? ou vous souhaitez inscrire votre enfant dans une autre école que celle de votre secteur ?** Vous devez faire une demande de **dérogation avant fin mars**. Renseignez-vous du cadre réglementaire auprès du service Vie Scolaire.

❶ INSCRIPTION à la Direction Éducation Parentalité : L'inscription administrative se fait d'abord auprès de l'espace familles; la carte scolaire détermine l'école d'affectation selon votre domicile. Si vous souhaitez mettre en place une dérogation, nous vous donnerons un rendez-vous avec le service vie scolaire.

❷ Une fiche de pré-inscription vous sera délivrée. Les coordonnées du directeur y figureront. L'admission définitive de votre enfant sera donc réalisée par la Direction de l'École.

NOM et Prénoms de ou des enfants à scolariser	Date de naissance	M	F	Classe à fréquenter

- Souhaitez-vous faire une demande de dérogation ? OUI  NON
- Avez-vous déjà un enfant scolarisé dans une École Maternelle / Élémentaire Chapelaine ? OUI  NON
- Si oui, indiquez le(s) nom(s)-prénom(s), classe(s) et école(s) fréquentée(s) à la prochaine rentrée scolaire :

.....  
.....

Je soussigné(e) .....  
responsable légal de ....., certifie l'exactitude des  
renseignements portés ci-dessus.

**Signature(s) du (des) responsable(s) légal(aux) :**

Fait à .....  
Le.....

La commune de La Chapelle-sur-Erdre s'engage dans une démarche de protection de vos données personnelles.  
Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la Ville de La Chapelle-sur-Erdre.  
Ces données collectées sont réservées à l'usage des services concernés, ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : agents habilités et partenaires institutionnels et nécessaire à la participation aux activités organisées par les services de la Ville.  
Elles seront conservées pendant toute la durée du service et dans la limite des règles de prescription applicables.  
Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, opposition ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre (Hôtel de Ville - rue Olivier de Semailons - 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE ; [communication@lachellesurerdre.fr](mailto:communication@lachellesurerdre.fr) ; 02-51-81-87-10) ou auprès de notre DPO : [dpo@collectivites.fr](mailto:dpo@collectivites.fr) ou auprès de la CNIL.

**PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AUPRÈS DE LA DIRECTION ÉDUCATION ET  
PARENTALITÉ POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION  
A L'ÉCOLE MATERNELLE ET / OU ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE**

- 1 ) Copie intégrale du livret de famille, ou extrait d'acte de naissance portant filiation,
- 2 ) Carnet de santé de l'enfant (pages concernant la vaccination),
- 3 ) Certificat de radiation de l'ancienne école si l'enfant était déjà scolarisé,
- 4) La fiche enfant complétée (une par enfant)
- 5 ) Une attention toute particulière est accordée à l'inscription des enfants placés en famille d'accueil, en classe ULIS , ou en situation de handicap : se renseigner auprès du service Vie Scolaire au plus tôt.

**Important : Pour les familles hébergées chez une tierce personne :**

- A joindre par l'hébergé(e) : une attestation d'hébergement manuscrite de l'hébergeant  
la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant  
une facture d'électricité au nom de l'hébergeant



DIRECTION ÉDUCATION ET PARENTALITÉ

15 rue Jean Jaurès – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

ESPACE FAMILLES ☎ 02 51 81 87 23 - VIE SCOLAIRE ☎ 02 51 81 87 18 ou 19

[espace.familles@lachellesurerdre.fr](mailto:espace.familles@lachellesurerdre.fr)

# FICHE ENFANT

Cette fiche de renseignements concerne l'enfant inscrit.

Les renseignements indiqués sur cette fiche seront à mettre à jour tous les ans et seront communiqués aux équipes d'animation afin de garantir la sécurité de l'enfant et de permettre le meilleur accueil.

NOM – Prénom : ..... M [ ] F [ ]

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

### Assurance Responsabilité Civile :

Nom : .....

Adresse : .....

Numéro de police : .....

Numéro allocataire CAF : .....

J'autorise les services de la ville à accéder et retenir les revenus indiqués sur le site professionnel mis à disposition par la CAF : oui [ ] non [ ]

<u>Représentants</u> <u>légaux :</u>	1er responsable	2ème responsable
	Père [ ] Mère [ ] Tuteur [ ]	Père [ ] Mère [ ] Tuteur [ ]
Nom	.....	.....
Prénom	.....	.....
Adresse	.....	.....
<i>(si différente pour le 2ème responsable)</i>	.....	.....
	.....	.....
@ email	.....	.....
☎ Domicile	[ ][ ][ ][ ][ ][ ]	[ ][ ][ ][ ][ ][ ]
☎ Mobile	[ ][ ][ ][ ][ ][ ]	[ ][ ][ ][ ][ ][ ]

En cas de séparation des parents, les services de la Ville ont la possibilité de séparer les dossiers et mettre en place un calendrier séparé en fonction d'une garde afin de permettre à chacun des parents d'avoir son accès personnel. Veuillez prendre contact avec le service Espace Familles si vous souhaitez en bénéficier.

Personnes autorisées à être contactées et/ou à venir chercher l'enfant sur les temps péri et extra scolaire, en dehors des représentants légaux (3 personnes maximum)				
Nom – Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone	Être appelé(e)	Venir chercher
		[ ][ ][ ][ ][ ][ ]		
		[ ][ ][ ][ ][ ][ ]		
		[ ][ ][ ][ ][ ][ ]		

**Attention :** Les parents, même séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation des parents, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde ou d'autorité parentale restreint, la restriction devra être **clairement exprimée, et justifiée par la photocopie du jugement.**

---

### **Vaccination de l'enfant**

Pour attester de l'état de vaccination de votre enfant (obligatoire pour la participation aux activités collectives), vous pouvez soit :

- fournir les copies des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant (page 91 à 93)
- fournir une attestation de votre médecin traitant.

---

### **Pathologie, maladie, allergies, protocole d'accueil (P.A.I.)**

Votre enfant est-il en situation de handicap ?             oui             non             en cours

Un P.A.I. est-il mis en place pour votre enfant ?         oui             non             en cours

Si vous avez coché « oui » ou « en cours », préciser sa nature :

.....  
.....

Autres informations à signaler : .....

---

Je soussigné(e) .....

Représentant légal de l'enfant .....

- Atteste l'exactitude des renseignements portés dans la présente fiche et autorise les personnels municipaux à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant ;
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des services municipaux destinés aux enfants de 3 à 11 ans ;
- M'engage à signaler sans délai tout changement éventuel qu'il soit d'ordre administratif ou relatif à la santé de mon enfant à la Direction Éducation et Parentalité ;

Autorise les services de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre à utiliser l'image de mon enfant sur support photographique ou informatique afin d'utiliser éventuellement les supports municipaux d'information et de communication (magazine, sites Internet de la Ville...)

oui

non

Fait à :

Le :

Signature :

*La commune de La Chapelle-sur-Erdre s'engage dans une démarche de protection de vos données personnelles.*

*Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la Ville de La Chapelle-sur-Erdre.*

*Ces données collectées sont réservées à l'usage des services concernés, ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : agents habilités et partenaires institutionnels et nécessaire à la participation aux activités organisées par les services de la Ville.*

*Elles seront conservées pendant toute la durée du service et dans la limite des règles de prescription applicables.*

*Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, opposition ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre (Hôtel de Ville - rue Olivier de Semailsons – 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE ; [communication@lachapellesurerdre.fr](mailto:communication@lachapellesurerdre.fr) ; 02-51-81-87-10) ou auprès de notre DPO : [dpo@collectivites.fr](mailto:dpo@collectivites.fr) ou auprès de la CNIL.*